

de faire comparaître des témoins de l'extérieur pour qu'ils expriment leurs vues sur cette centralisation?

L'hon. Maurice Sauvé (ministre des Forêts): Non, monsieur l'Orateur.

[Français]

LES RELATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES

A PROPOS D'UN DÉBAT SUR L'ADRESSE À LA REINE PAR L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU QUÉBEC

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Paul Martineau (Pontiac-Témiscamingue): Monsieur le président, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Peut-il dire à la Chambre quand aura lieu le débat, qu'il a promis, sur l'Adresse à la reine de l'Assemblée législative du Québec? Peut-il, par la même occasion, dire si cette Adresse a été transmise à la reine?

[Traduction]

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, en ce qui concerne la première partie de la question, on devrait avoir l'occasion d'en discuter, notamment un jour où nous étudierons une motion de subsides. Quant à la seconde partie de la question, je n'ai pas encore reçu l'Adresse du gouverneur général. Elle est peut-être arrivée ce matin, mais nous ne l'avons pas encore hier soir.

INCIDENCE DE LA SÉCESSION DU QUÉBEC SUR LE CANADA

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Paul Martineau (Pontiac-Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, j'ai une question connexe à poser. Le premier ministre pourrait-il faire à la Chambre le rapport qu'il lui a promis il y a quelque temps sur le progrès de l'étude entreprise par le gouvernement fédéral quant aux effets possibles ou probables de la sécession du Québec sur la Confédération?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, on ne fait aucune étude suivant ces modalités. Le *Feuilleton* comporte une question sur l'étude de l'interdépendance et je crois en avoir approuvé la réponse ce matin. Je rappelle à mon honorable ami que j'ai déposé il y a quelques semaines un rapport provisoire sur cette étude.

L'hon. M. Martineau: Dois-je en conclure que le premier ministre n'entend pas présenter de rapport à la Chambre sur cette question?

[M. Fisher.]

Le très hon. M. Pearson: Oui, monsieur l'Orateur, un rapport sera présenté à la Chambre lorsque le travail sera terminé.

LES RELATIONS AU SEIN DU COMMONWEALTH

RUMEUR D'INSTITUTION D'UNE ASSEMBLÉE REPRÉSENTATIVE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Gordon Churchill (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au premier ministre. Le chef de l'opposition a posé hier au premier ministre, empêché d'être parmi nous, une question concernant l'éventualité d'une recommandation qui pourrait être faite à la conférence des pays du Commonwealth en vue de l'institution d'une assemblée représentative parmi les nations du Commonwealth; le premier ministre suppléant, le ministre des Transports, a avoué bien franchement qu'étant donné ses moyens limités, il ne pouvait répondre à cette question. Je me demande si le premier ministre a reçu une opinion du secrétaire d'État aux Affaires extérieures à cet égard et s'il est disposé à répondre à cette question.

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je suis transporté de joie à la pensée de pouvoir répondre à une question à laquelle n'a pu répondre mon honorable ami le ministre des Transports. La question des discussions parlementaires au sein du Commonwealth et la possibilité d'instituer une agence à cette fin doit être débattue à Londres lors de la conférence des pays du Commonwealth. C'est le premier ministre du Royaume-Uni qui a formulé cette proposition. Il a déclaré dans son message aux autres premiers ministres qu'il espérait une discussion générale et un échange de vues sur la possibilité d'accroître les débats parlementaires entre les membres du Commonwealth. Naturellement, nous participerons volontiers à un examen de ce genre, mais nous sommes conscients, comme tous les honorables députés, j'en suis sûr, du rôle important joué dans ce domaine par l'Association parlementaire du Commonwealth et j'estime qu'il ne faudra pas perdre cela de vue lorsque nous envisagerons l'institution de tout nouvel organisme parlementaire.

LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE

PUBLICITÉ RELATIVE AUX FORMULES DE DEMANDE DANS LES JOURNAUX

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une